

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

47, RUE NEUVE, 47. Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 7 MAI 1886

NOUVELLES DU JOUR

L'élection législative de la Seine

Paris, 6 mai. — Voici les résultats officiels du scrutin du 2 mai...

Nécrologie

Paris, 6 mai. — M. Legrand du Saullie, le célèbre aliéniste, est mort cette nuit des suites d'une congestion cérébrale.

Les duels

Paris, 6 mai. — Dans le duel qui a eu lieu entre M. E. Richard, de la Nièvre, et M. Massard, du Gers...

M. E. Roche à Villefranche

Villefranche, 6 mai. — M. E. Roche est arrivé ce matin à Villefranche...

Réunion orageuse à Decazeville

Decazeville, 6 mai. — Dans la réunion, qui a eu lieu hier, à six heures du soir...

La suppression des huissiers

Le 4 octobre dernier se présentait, devant les électeurs parisiens, un candidat de la suppression des huissiers...

La situation en Grèce

Athènes, 6 mai. — Selon des renseignements exacts, M. Delyannis a répondu à la note en exprimant le regret que les explications du 26 avril aient été considérées insuffisantes...

Les ecclésiastiques en Prusse

Berlin, 6 mai. — La discussion de la loi ecclésiastique a été terminée hier. Le renvoi à une commission a été repoussé et le projet a été adopté en première lecture...

Le choléra

Venise, 6 mai. — Il y a eu à Venise dans les dernières 24 heures 3 cas de choléra et 5 décès.

L'incident du Conseil général de Blois

Le conseil de cabinet tenu ce matin à l'hôtel des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet...

Tandis que la République française et la plupart des journaux opportunistes donnent tort aux députés, le Soleil attribue tout le mal à M. Duflos...

Il paraît donc, que M. Duflos aurait en le grand, l'irréparable défaut, à Blois, comme à Belligny...

C'est évidemment là que le lit blesse les adversaires de la presse anti-cléricale n'aura de cesse évidemment qu'elle n'ait fait sortir de l'administration cette brebis galeuse...

Ce raisonnement de ces étranges amis du gouvernement vaut son pesant d'or. D'après eux, la protestation des conseillers généraux de Loir-et-Cher est sans doute respectable dans la forme...

C'est le principe du servilisme gouvernemental à l'égard des élus du suffrage universel, passant du Parlement dans les sphères administratives.

Nous verrons ce que décidera M. Sarrien. Mais il est averti par le journal de M. Jourde, qui écrit en forme de conclusion :

« En refusant de siéger, les conseillers généraux républicains ont, dans ces conditions, cherché à servir la cause de la modération. Ils ont voulu éviter des incidents violents qui se seraient certainement produits en séance, et dont les adversaires de la République n'auraient pas manqué de se servir... »

« Qu'est-ce à dire ? Est-ce que si le préfet de Loir-et-Cher présentait des mandats chez lui lundi prochain, comme il a entendu l'être jusqu'ici, la paisible population de Blois doit s'attendre à voir les conseillers généraux républicains, M. Tassin en tête, quitter, après déjeuner, une barrière aux abords de l'hôtel de la préfecture. Ce serait drôle... »

« Seule, la cour de cassation demeurera, mais les membres en seront nommés par le Parlement. La justice, bien entendu, en sera gratuite... »

« Voilà ce que je voudrais obtenir et, croyez-le bien, monsieur, les plaideurs ne se plaindraient pas de ces différentes réformes... »

LE PRINCE BAUDOIN

Bruxelles, 6 mai 1886. La réception de S. A. R. le prince Baudouin dans le régiment des grenadiers. Sa prestation de serment au drapeau.

Cette cérémonie a eu lieu ce matin, à dix heures et demie, à la caserne Sainte-Élisabeth, en grand appareil et en présence de la famille royale.

S. A. R. le prince Baudouin, fils du comte de Flandre, frère du roi Léopold II, et de la comtesse de Flandre, née princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, est l'héritier présomptif de la couronne et aura dix-sept ans le 23 juin prochain.

Dirigé par le capitaine d'artillerie Zurliagen, officier d'ordonnance du comte de Flandre, et, après une année d'études à l'école militaire, le prince Baudouin a pris rang aujourd'hui dans le régiment des grenadiers, en qualité de sous-lieutenant dans la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon, capitaine Scholtes.

La cour de la caserne a reçu, pour la circonstance, une ornementation de plantes, d'arbustes, de draperies, d'écrans armoriés, les encadrements des fenêtres sont englandisés de feuillage de sapin.

Des neuf heures, les invités, parmi lesquels beaucoup de dames, viennent occuper, à l'étage, les fenêtres des chambres ouvrant sur la cour rectangulaire. Au fond de celle-ci, face à l'entrée, se trouvent les tambours, les clairons et la musique du régiment et sur les côtés, les trois bataillons du régiment en grande tenue, sur six lignes, par compagnies, majors en tête. Au centre de la cour, le colonel baron Van Rols, commandant des grenadiers et officier d'ordonnance du Roi ; à l'entrée, les officiers sans troupes, les colonels et officiers des régiments de guides, des carabiniers de l'artillerie, du 3^e chasseurs à pied ; le colonel du génie Lasserre, commandant de l'école militaire, les lieutenants-généraux et généraux-majors de la garnison de Bruxelles, Siersack, Dewitte, Boyvel, Veldrenne, l'illustre, Mahille.

Successivement, tambours, clairons et musique rendent les honneurs au colonel des grenadiers, au drapeau du régiment, au lieutenant-général circumscriptionnaire baron Van der Smissem, suivi de son état-major. Puis se succèdent : l'état-major du ministre de la guerre, le lieutenant-général Pontus, empêché par la maladie ; le général baron Goffinet, grand-maître de la maison de la princesse Charlotte de Mexico ; les hauts dignitaires de la cour et de la maison militaire de Leurs Majestés et de Leurs Altesses Royales ; les généraux, aides de camp de Villiers baron Jolly, Gonthals, le colonel baron d'Anthon, commandant la place de Bruxelles ; le major d'état-major Chapelle ; officiers d'ordonnance.

H est dix heures et demie : les tambours battent et les clairons sonnent aux champs ; en même temps, la musique joue la « Bannière comte » ; le régiment présente les armes ; c'est le salut d'honneur à la famille royale.

L. L. M. le roi Léopold II et la reine Marie-Henriette, accompagnés de leur fille, la princesse Clémentine, et L. L. A. R. le comte et la comtesse de Flandre, accompagnés de leurs fils et filles, le prince Baudouin et le prince Albert, les princesses Henriette et Joséphine, précédés et suivis du général comte Ignace Van der Straeten-Ponthoz, aide-de-camp ; le baron de Wyckerloo, des guides ; comte de Morode, des lanciers ; comte d'Outremont, officier d'ordonnance, et de trois dames d'honneur, arrivent dans quatre berlines à la livrée rouge de grande cérémonie.

Le Roi porte le costume de général en chef de l'armée, et le comte de Flandre celui de lieutenant-général, commandant supérieur de la cavalerie.

Le prince Baudouin est en uniforme de sous-lieutenant de grenadiers : drap noir à passepoils et bandes rouges, épaulettes et fourragères d'or, l'écharpe rouge sur le ceinturon d'or et le colback à plumes rouges. Ce brillant ajustement sied fort bien à l'air adolescent du prince, à sa taille élancée.

La Reine, la comtesse de Flandre, les princesses et le prince Albert sont en toilette de ville.

Le Roi et la Reine, la famille royale, sont reçus et complimentés à l'entrée par le lieutenant-général baron Van der Smissem et conduits au centre de la cour, où le colonel des grenadiers leur rend le salut militaire.

Assis, le prince Baudouin se place à la gauche du colonel et à la droite du drapeau, qu'il touche de la main gauche en prêtant serment : la main droite levée : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. »

Le colonel prenant alors la gauche du prince qui s'est mis au port d'armes, commande un ban et proclame à la troupe : « Sous-officiers, caporaux, clairons et soldats, vous reconnaîtrez S. A. R. le prince Baudouin

comme sous-lieutenant, et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera, pour le bien du service et l'exécution des règlements militaires ! » Le colonel ferme le ban, la musique joue la « Bannière comte ».

Le prince remet son épée au lieutenant-prince place derrière le Roi et à côté du comte de Flandre, tandis que les officiers présents et ceux qui se trouvent sous les armes sont ralliés autour du Roi ; le souverain leur présente le prince et, s'adressant au général Van der Smissem, il le remercie des services qu'il a rendus, il y a un mois, dans la répression de la jacquerie belge :

« C'est aux jours de deuil, a-t-il dit, que la patrie confie à l'armée la défense du territoire, des institutions et de l'honneur, et c'est parce qu'ils sont les premiers serviteurs du pays que les Princes doivent tous prendre place dans les rangs de l'armée. Mon neveu, a ajouté le Roi, en terminant son allocution, partage entièrement mes sentiments, et il sera dévoué à la patrie jusqu'à la mort. »

Les groupes d'officiers représentent tour à tour le Roi, suivi de la Reine, des princesses et des princes, la Reine, Sa Majesté félicite le colonel Lasserre, de l'école militaire, et le colonel du régiment, et prend congé, reconduit par le général Van der Smissem jusqu'aux voitures, à l'entrée de la caserne, occupée par une garde d'honneur.

De nouveaux honneurs sont rendus au départ de la Cour et du drapeau.

Ainsi s'est terminée cette importante cérémonie favorisée d'un temps superbe et qui avait attiré au dehors une foule considérable. Leurs Majestés ont offert le soir un grand dîner, aux autorités militaires supérieures, à l'occasion de la réception du prince Baudouin dans l'armée.

E. K.

LE VATICAN, LA CHINE & LA FRANCE

M. de Freycinet a écrit de Gambetta un mot d'ordre au sujet de « la clientèle catholique » de la France à l'étranger et il tient à y rester fidèle malgré les efforts de MM. Tirard, Rochs et autres laïcs à l'étranger. Le ministre des affaires étrangères tiendrait à ne pas déchristianiser la diplomatie et il est en pourparlers avec le Vatican pour empêcher la nomination d'un nonce catholique à Pékin, où la France avait jusqu'ici représenté les intérêts chrétiens et épargner à notre pays un échec moral qui aurait dans tout l'Orient un considérable et fâcheux retentissement.

L'analyse, en six documents diplomatiques échangés à l'occasion du projet en question entre Paris et le Saint-Siège. Voici ce qu'il dit :

« La question des relations entre la Chine et le Vatican a donné lieu à un échange de trois notes entre le Saint-Siège et le gouvernement français. »

« Dans une première note expédiée il y a quinze jours et dont le texte, très court, se trouvait sur la réserve, le Vatican communiquait au gouvernement les propositions faites par la Chine et acceptées par le Pape, la note demandait l'assentiment de la France à la nomination d'un nonce à Pékin. »

« M. de Freycinet répondit à cette note vendredi dernier par une dépêche très brève aussi et assez modérée dans la forme mais assez vive pour le fond. Il laissait entendre que le gouvernement français n'aurait pas de difficultés à accepter les propositions de la Chine, mais qu'il n'aurait pas de peine à les accepter si elles n'étaient pas accompagnées de certaines conditions, dont la France déclinait la responsabilité. »

« Dimanche dernier, le Vatican répondait par une nouvelle note plus longue et très détaillée contenant une large exposition des principes généraux qui ont guidé le Saint-Siège dans ses négociations avec la Chine. Il précisait en terminant sa ferme décision d'établir, quel qu'il soit, les relations directes officielles avec le gouvernement chinois. »

« La question peut donc être considérée comme résolue en principe. Le Saint-Siège, par suite, n'aura plus besoin de l'assentiment d'un préfet italien comme nonce à Pékin. »

« L'Union croit savoir qu'à la seconde note du Vatican, le gouvernement français a répliqué en demandant que l'envoyé du Saint-Siège en Chine ait le caractère de délégué apostolique et qu'il soit, comme à Constantinople, placé sous le protectorat français. »

« Cette publication fournit tout naturellement l'occasion à la droite d'interpeller le gouvernement dans les deux chambres, afin de le mettre en demeure de préciser son attitude et de fournir en même temps à la majorité les moyens de se prononcer sur la question de l'établissement de cette politique à double face qui consiste à protéger à l'étranger des institutions et des croyances qu'on persécute en France. »

L'EXPOSITION D'HYGIÈNE URBAINE

« Si un progrès réel, au-dessus de toute contestation, s'est accompli dans une des branches de la médecine, c'est celui qui consiste dans l'amélioration des conditions de l'habitat, dans la désinfection rapide et efficace des objets mobiliers, des maisons et des abris servant de véhicules ordinaires aux éléments de contagion ; enfin, dans l'ensemble des mesures propres à rendre inoffensifs les égoûts, à perfectionner le système des vidanges, l'obturation des conduites d'eau ménagère et de water-closets, le nettoyage de la voie publique. »

« L'expérience est décisive : les épidémies enragées ou vagues, la mortalité diminuée par affection courante, le moyen de la vie humaine haussée, le témoignage de l'efficacité de l'hygiène publique, et nous font un devoir de ne pas lui ménager des encouragements qu'elle a si bien mérités. »

« L'exposition internationale qui s'ouvrira samedi, caserne Lobau à Paris, est une représentation fidèle, et en quelque sorte, agissante de faits qui résument le mouvement que nous venons d'indiquer. La Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle, en l'initiative de cette entreprise. »

Dans la cour, face à l'entrée, la préfecture de police a établi ses appareils pour la désinfection des objets de literie et de vêtements, ses voitures de transport pour malades contagieux, dues aux suggestions de M. Dujardin-Beaumez, enfin tous ses engins de secours.

« A droite, le visiteur rencontre le pavillon des appareils de désinfection pour les lazarets. Parmi ces appareils qu'on voit fonctionner, nous citerons une étuve à désinfection par vapeur sous pression, adoptée par le ministre du commerce, après avis du comité d'hygiène sur le rapport de MM. Gabriel et Grancher, le ministre de la guerre, pour l'installation sanitaire des troupes de retour du Tonkin, et par le ministre de la marine, pour les bateaux transports. Les matelas à purifier sont placés sur une claie, puis portés dans l'intérieur de l'étuve. Il suffit d'un séjour de quinze minutes dans l'étuve pour qu'ils soient absolument désinfectés, sans aucune détérioration. Les microbes les plus vivaces, même ceux de la tuberculose, ne résistent pas à ce traitement. »

« Citons encore une étuve à air sec et vapeur sous pression pour la destruction de la vermine ; un appareil destiné, par jets de vapeur, à désinfecter, par la méthode Redard, les murs des habitations, des écuries, et les parois des wagons ; un appareil pour la stérilisation des crachats des tuberculeux dans les hôpitaux ; un puissant réservoir déchaussé, établi dans le sous-sol, destiné à opérer le nettoyage des égouts ; ce réservoir, qui entre en jeu automatiquement, c'est-à-dire à l'instant où l'accumulation de l'eau, opérée d'une manière graduelle et à volonté, dépasse certain poids, projette en 20 secondes, sur un diamètre de 0 m. 20, deux mètres cubes d'eau ; le canal est énergiquement balayé par cette masse puissante dont l'effet se renouvelle aussi souvent qu'on le désire ; il suffit pour cela de régler la fréquence du mouvement de chasse à l'aide d'un mécanisme très simple. »

« Il est vrai qu'il faut aussi, pour utiliser ses appareils, de l'eau, beaucoup d'eau. L'eau dans les villes, est l'élément vital de la médecine et de l'hygiène ; sans elle, la propreté est irréalisable, le miasme est permanent avec des infirmités de services, les odeurs nausabondes se perpétuent en s'accroissant, l'épidémie, sous ses mille formes, décime la population. Le problème de l'eau est vital pour les agglomérations urbaines ; les Romains l'avaient bien compris, et, partant on s'y était établi en colonies, leur premier soin était d'amener l'eau à profusion, l'eau pure des sources, à frais énormes s'il le fallait, et par des aqueducs, dont quelques uns comptent parmi les monuments les plus grandioses de l'antiquité. Paris ne saurait se soustraire à ce devoir ou plutôt à cette nécessité ; l'eau de bonne qualité doit couler en clairs ruisseaux dans les fontaines, dans les rues, pour aller balayer ensuite à flots impétueux les canaux souterrains de la grande cité. »

Dans les appareils de ce genre, signalons encore des urinoirs à arrosage, toujours plein d'eau et pourvus d'un réservoir de chasse automatique ; une lupation de ce système aux urinoirs publics, avec économie de vingt-cinq mètres cubes d'eau par jour, des chasses siphoniques de water-closets avec chasse intermittente automatique, pour casernes, écoles, etc. ; des ventilateurs pour les théâtres, pour les ateliers, écoles, etc. ; des appareils de chauffage ; des siphons en plomb d'une seule pièce, réalisant un progrès notable sur les appareils de ce genre composés de plusieurs morceaux soudés ou réunis par du ciment ; des vitres perforées, permettant l'aération d'une pièce sans courant d'air incommode. »

Dans la galerie Sud-Est, située au fond de la cour, on voit : une cuvette perfectionnée, dite « Sauterelle » ; c'est un appareil de construction française avec réservoir de chasse en ensemble d'appareil de luxe, de construction anglaise, pour water-closets, urinoirs, toilettes ; des grès destinés aux water-closets publics, avec siphon et réservoir de chasse ; différents systèmes de réservoirs de chasse pour égouts ; dans la galerie Nord-Est, un curieux ensemble d'appareils de plomberie sanitaire, d'autres étuves destinées à la désinfection et au lessivage du linge des hôpitaux ; dans la galerie Sud-Ouest, plusieurs bouches d'égoût-sous-trottoir, inodorés, à fermeture siphonée ; une série de filtres et des ventilateurs. »

Dans les salles du bord de l'eau, la Ville de Paris a installé une exposition qui se continue et se complète dans des pièces du premier étage. Exposition intéressante à tous égards et qui donne une haute idée de la valeur des hommes préposés à ces services municipaux et des idées qui les inspirent.

« Voici d'abord le service chargé de l'assainissement général, du nettoyage de la voie publique, de l'assainissement des eaux de la Seine, de l'épuration des eaux des égouts par le sol, qui nous montre tous les appareils employés jusqu'à ce jour avec des modèles de ceux qu'il convient d'adopter pour l'assainissement des habitations. »

« Au premier étage, la ville de Paris nous présente ses services scolaires, avec leur mobilier perfectionné : ceux de l'Assistance publique, inaugurés à Bicêtre dans la section des enfants idiots et épileptiques, à la Materne, à l'hôpital Broussais. Que de choses chaudes et admirablement ingénieuses on découvrirait dans les détails de ces agencements ! Le laboratoire municipal, dirigé par M.